



OPÉRATEUR / OPÉRATRICE À L'ASSAINISSEMENT DES EAUX # (2025-23)

Service des infrastructures

Poste régulier – temps complet

Salaire : à partir de 32,16\$ selon l'expérience

Description sommaire du poste

Sous l'autorité du coordonnateur à l'assainissement des eaux, l'opérateur ou l'opératrice à l'assainissement des eaux assure l'opération et la surveillance des systèmes de contrôle informatisés et des équipements connexes pour le traitement et la distribution de l'eau. La personne exerce un contrôle rigoureux sur les dosages des produits chimiques et sur le mode d'opération des équipements afin de répondre aux critères établis à l'intérieur des différents règlements et normes. Elle inspecte les lieux de travail et les équipements. Elle effectue régulièrement la lecture des appareils de mesure et des autres instruments d'enregistrement afin de détecter les défaillances de l'équipement. Elle effectue divers travaux d'entretien mécanique, d'instrumentation et de contrôle des équipements. Elle prélève des échantillons d'eau et fait les dosages chimiques et les numérations bactériennes. Elle analyse les renseignements fournis par les divers indicateurs et prend les actions appropriées aux circonstances. Elle effectue des relevés techniques, compile des données, rédige des rapports d'événements. Elle s'assure du suivi et de la mise à jour du programme d'entretien préventif ainsi que des rapports journaliers et mensuels internes. Elle fait l'inventaire et l'échantillonnage à caractère environnemental. Elle respecte les consignes de sécurité et porte l'équipement de protection individuelle requis pour exécuter les travaux.

Exigences

- Posséder un diplôme d'études professionnelles (DEP) en traitement des eaux.
- Détenir un certificat d'opérateur traitement complet d'eau de surface ou souterraine et de réseau de distribution (OSTUD).
- Détenir un certificat en traitement des eaux usées par station mécanisée (OW-1).
- Posséder un minimum d'une (1) année d'expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire.
- Détenir un permis de conduire de classe 5, valide au Québec.
- Maintenir son carnet de vaccination à jour.
- Connaissance en entretien mécanique (pompes) serait un atout.
- Avoir de l'initiative et un sens des responsabilités.
- Avoir la capacité à travailler dans un environnement où circulent des odeurs désagréables.

Disponibilité

- 40 h par semaine, horaire de jour étalé sur 5 jours, du dimanche au samedi inclusivement.
- Travailler une fin de semaine sur 5.
- Être disponible 1 semaine sur 5 pour effectuer de la garde et pour effectuer, à l'occasion des travaux en urgence en dehors des heures normales de travail.

L'énumération des tâches ci-dessus mentionnée n'est pas restrictive. Dans l'exécution de ses fonctions, la personne titulaire du poste effectue toutes tâches connexes.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae au plus tard le 25 avril.

Par courriel au Service des ressources humaines :

rh@villedemont-tremblant.qc.ca

Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Mont-Tremblant.
Seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Mont-Tremblant, souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les « femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées »